

PARTICIPATION AU VILLAGE GOURMAND

Le Village Gourmand constitue le pôle de restauration de RETROUVAILLES (35.000 visiteurs), le rendez-vous des associations centrées sur les loisirs et les temps libres. Il est réservé aux distributeurs de produits alimentaires (associations, restaurateurs, traiteurs, producteurs, confréries ...).

LES ÉCHOPPES :

Situées au cœur de la manifestation, les points de vente sont proposés sous forme de tentes blanches de 3 x 3 m, 3 x 6 m et 5 x 5 m. Les food trucks sont également bienvenus (6 x 3 m max.). Les coûts de participation sont fonction des formules retenues et de la taille des terrasses (bulletin annexé).

Les tentes seront pourvues d'un matériel d'éclairage. Sur commande, l'organisateur fournira la puissance électrique nécessaire au fonctionnement des propres appareils des participants.

LES TERRASSES :

Les emplacements peuvent être équipés par l'organisateur de tables (220x50 cm) et de bancs (220x30 cm) de type brasserie. Les participants peuvent couvrir ces terrasses de tonnelles exclusivement blanches. Du mobilier supplémentaire peut être fourni par l'organisateur (bulletin annexé). Le matériel sera disponible à partir du vendredi 31 août après-midi et devra être restitué replié avant le lundi 3 septembre à 9h00.

LES HORAIRES :

- Aménagement des tentes : vendredi 31 août de 14h00 à 18h00 ou le samedi avant l'ouverture.
- Arrivée des food trucks : samedi 1er septembre à 8h00 au plus tard.
- Contrôles services de sécurité : samedi 1er de 9h00 à 11h00 (présence indispensable).
- Manifestation : samedi 1er et dimanche 2 septembre de 11h00 à 21h00 au minimum.
- Démontage : dimanche 2 au soir, **après 21h00**, ou le lundi 3 avant 10h00.

LES ACCÈS VÉHICULES :

Chaque matin, l'accès sera autorisé jusqu'à 10h00 aux véhicules munis d'un laissez-passer fourni par l'organisateur. Pour rappel, il est interdit de rouler ou stationner sur les pelouses.

L'IDENTIFICATION :

Les échoppes porteront le nom de l'exposant ainsi que le type de cuisine proposé (bulletin annexé)

LES BOISSONS :

Des points de distribution de boissons seront installés dans le parc. Ils bénéficient de l'exclusivité de la vente des pils. Les participants au Village Gourmand peuvent toutefois vendre ces produits mais exclusivement en accompagnement de repas. Il est demandé de ne pas appliquer de tarif inférieur à 1,50 € par consommation.

L'EAU - LES DÉCHETS :

Un point d'eau sera disponible en libre accès à proximité des tentes. L'organisateur prévoit l'évacuation des déchets.

LA SÉCURITÉ - LES ASSURANCES :

Un service de gardiennage est prévu entre le 31 août et le 4 septembre. Le parc reste toutefois un lieu public accessible en permanence. Fermez correctement votre emplacement et emportez vos objets de valeur à la fermeture de la manifestation. Il peut être utile de souscrire une assurance pour les dégradations que vous pourriez occasionner aux tentes (9m² : 2.000 €, 25 m² : 3.000 €), au mobilier, ainsi qu'à des tiers (responsabilité civile).

Organisation : **ENJEU asbl** - Avenue Constantin de Gerlache 41 - 4000 LIEGE
Tél. 32-(0)4/254.97.97 - Fax 32-(0)4/254.97.98 – info@enjeu.be

Echevinat des finances, de la politique immobilière, de la mobilité, du tourisme et
du patrimoine de la **Ville de Liège**

DEMANDE DE PARTICIPATION AU VILLAGE GOURMAND

Cette proposition est réservée aux distributeurs de produits alimentaires à destination du grand public : associations, restaurateurs, traiteurs, producteurs, confréries...

1. PARTICIPANT :  Les mentions *en italiques* seront reprises dans le catalogue papier, celles **en gras** figureront sur le site internet.

COORDONNEES :

Dénomination :

Personne de contact :

Rue et n° :

Code postal : Localité :

N°GSM :

Site internet : Courriel (e-mail):

N° TVA :

Je souhaite identifier mon emplacement de la façon suivante (catalogue, internet ...) :

.....

2. RÉSERVATION :

La personne précitée souhaite réserver l'emplacement suivant (htva, mobilier fourni par l'organisateur) au Village gourmand :

<input type="checkbox"/> 1 tente de toile de 5 x 5 m + 12 tables + 24 bancs - 96 places assises : 960,00 € htva			
	Tente 3 x 3 m	Tente 3 x 6 m	Food Truck*
Vente à emporter : pas de table ni de bancs	<input type="checkbox"/> 500,00	<input type="checkbox"/> 750,00	<input type="checkbox"/> 650,00
8 tables + 16 bancs - 64 places assises	<input type="checkbox"/> 630,00	<input type="checkbox"/> 880,00	<input type="checkbox"/> 780,00
12 tables + 24 bancs - 96 places assises	<input type="checkbox"/> 710,00	<input type="checkbox"/> 960,00	<input type="checkbox"/> 860,00

* max. 3x6 m, photo requise

3. OPTIONS TECHNIQUES :

Aménagement de l'emplacement et suppléments en option (htva)	Mon choix :
<input type="checkbox"/> Electricité : 15,00 € / kW (<input type="checkbox"/> triphasé)	Quantité
<input type="checkbox"/> Extincteur 6 kg à poudre obligatoire. Si location via organisateur : 25,00 € / kW	<input type="checkbox"/> Oui
<input type="checkbox"/> Table de bois rectangulaire (120 x 75 - h 76 cm) : 12,00 €	Quantité
<input type="checkbox"/> Table de bois rectangulaire (180 x 75 - h 76 cm) : 15,00 €	Quantité
<input type="checkbox"/> Comptoir blanc avec étagère (100 x 50 - h 110 cm) : 85,00 €	Quantité
<input type="checkbox"/> Réfrigérateur bahut (100 x 60 - h 0 cm) : 45,00 €	Quantité
<input type="checkbox"/> Autocollant promotionnel gratuit à placer sur les véhicules (65 x 12 cm - non-permanent)	Quantité

Suite →

4. PRODUITS PROPOSÉS :

Je propose une restauration de type (ex. méditerranéen, produits de la mer ...) :

.....

Veuillez détailler la carte exhaustive des produits que vous souhaitez présenter :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Après acceptation, les emplacements sont réservés selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Ils seront attribués dans la limite des places disponibles, dans le meilleur intérêt de la manifestation et des participants .
- Le Comité Organisateur privilégiera la variété des produits. Il se réserve en outre le droit de refuser l'inscription de tout participant qu'il estime ne pas correspondre à l'esprit et à la cible de Retrouvailles.
- Pour les food trucks, merci de fournir une photo du véhicule (ou l'adresse mail du site correspondant).
- Les participants se conformeront en tous points aux législations en vigueur. Une charte du participant et un mémo technique précisent et complètent ces informations, en matière de sécurité et d'hygiène notamment. Ils peuvent être téléchargés sur www.enjeu.be/fr/charte-du-participant Une version papier est disponible sur simple demande. En signant ce document, le participant reconnaît avoir pris connaissance de ces informations et y adhérer.
- D'une manière générale, l'organisateur décline toute responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations des biens entreposés. Les participants couvriront leur responsabilité civile.

5. ORGANISATION PRATIQUE :

- Après la date limite de rentrée des demandes de participation (15 juillet), un mémo reprenant les détails pratiques de RETROUVAILLES parviendra au participant accompagné de la facture de son emplacement confirmant sa participation.
- L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs.

6. PAIEMENT :

Le paiement des droits de participation se fera en €, après réception de la facture correspondante. Seuls les participants en règle de paiement prendront part à RETROUVAILLES.

En cas d'annulation avant le 15 août, les montants versés seront remboursés, à l'exclusion d'un montant de 25,00 € conservé à titre de frais de dossier. Au-delà de cette date, le montant total de la réservation sera dû. En cas de litiges, les tribunaux de Liège seront seuls compétents.

Nom et qualité du signataire :

Date : / / 2018

Signature :